

**CONFIDENTIEL DIPLOMATIE**

TD\_KIGALI\_1994\_00288.txt

Wed May 20 21:17:56 2020

1

A700000005736D1460120.44T\000=5-DD CONFIDENTIEL DIFLO

-4DAM

-CM5 CMB 3NU 2DJ

- DIFF PR3 PR4

TD KIGALI 288

LE 1ER AVRIL 1994

KGLI LE 01/04/94 A 17H22

URGENT

CHIFFRE CONFIDENTIEL DIPLOMATIE

ORIGINE : LE CHARGE D'AFFAIRES

NB : DISTRIBUTION DIRECTEURS

AD DIPLOMATIE 288

CQ MINDEFENSE PARIS 77

CQ BRUXELLES 48

CQ DAR ES SALAM 49

CQ KINSHASA 50

CQ WASHINGTON 55

NB : SERVIR : DAM - NU - CMB - CM5 - PR4 - PR5

TXI

CQ MINCOOP PARIS 130

CQ ARMEES PARIS 70

CQ BUJUMBURA 70

CQ KAMPALA 52

CQ NAIROBI 53

CQ DFRA NEW YORK 68

OBJET : SITUATION POLITIQUE AU RWANDA.

RESUME : ALORS QUE LE FPR REFUSE TOUJOURS D'ACCEPTER LA PARTICIPATION DE LA CDR AUX INSTITUTIONS DE LA TRANSITION, IL SEMBLE QUE LE FRONT TENTE UNE MANOEUVRE DE DIVERSION EN IMPLIQUANT NOTRE PAYS DANS UNE AFFAIRE DE LIVRAISON D'ARMES AUX FORCES ARMEES RWANDAISES

X X X

TEXTE : TROIS JOURS APRES QUE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE AIT UNANIMEMENT DEMANDE LA PARTICIPATION DE TOUS LES PARTIS POLITIQUES -ET DONC DE LA CDR- A L'ASSEMBLEE NATIONALE DE TRANSITION, TOUT EN RAPPELANT QU'IL S'AGISSAIT LA DU DERNIER PROBLEME A RESOUDRE, LA SITUATION EST TOUJOURS BLOQUEE.

LE FRONT PATRIOTIQUE, PLACE AINSI PAR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE DEVANT SES RESPONSABILITES, A D'ABORD TENTE D'OPPOSER QUELQUES ARGUTIES PEU CONVAINCANTES (LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE N'AURAIT FAIT SELON LUI QU'UNE LECTURE PARTIELLE DE L'ACCORD SUR LE PARTAGE DU POUVOIR).

CHANGEANT SEMBLE-T-IL DE TACTIQUE, LE FPR A RENDU PUBLIC AUJOURD'HUI UNE LETTRE DATEE DU 28 MARS QUE SON PRESIDENT M. ALEXIS KANYARENGWE A ADRESSE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE (CETTE LETTRE EST ENVOYEE PAR FAX AU DEPARTEMENT). DANS CETTE LETTRE, M. KANYARENGWE DENONCE L'IMPORTATION EN COURS DE 85 TONNES D'ARMES PAR LE PRESIDENT HABYARIMANA.

IL EVOQUE LES MESURES DE CONTROLE DES APPROVISIONNEMENTS EN ARMES PREVUES PAR LA RESOLUTION 846 DU CONSEIL DE SECURITE, DONT IL RAPPELLE QU'ELLE A ETE PRESENTEE PAR NOTRE PAYS, QUI SERAIT EGALEMENT, SELON LUI, LE FOURNISSEUR D'UNE PARTIE DES 85 TONNES EN COURS DE LIVRAISON.

CETTE PRISE A PARTIE PEUT LAISSER PENSER QUE LE FPR JUGE LA DECLARATION DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE PUBLIEE MARDI DERNIER COMME UNE INITIATIVE FRANCAISE DIRIGEE CONTRE LUI.

MAIS LA PUBLICATION DE CETTE LETTRE JUSTE AVANT LE DEBAT DU 5 AVRIL AU CONSEIL DE SECURITE NE PEUT ETRE FORTUITE. EN PRETENDANT DANS SA LETTRE QUE CETTE AFFAIRE D'IMPORTATION D'ARMES "N'A PAS PU ECHAPPER A L'ATTENTION DE LA MINUAR", LE FPR JETTE UN CERTAIN DISCREDIT SUR L'EFFICACITE DE LA MISSION DES NATIONS UNIES AU RWANDA ET RENFORCE PAR LA-MEME LE CAMP DE CEUX QUI SOUHAITENT LE DEPART DES CASQUES BLEUS./.

**CONFIDENTIEL DIPLOMATIE**

630

BUNEL